Au Puits de La Paracha

Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita

Chavouot

בס"ד

FEUILLET HEBDOMADAIRE
AU PUITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque, éclaircissement ou tout autre sujet il est possible de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:
באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:
Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:
דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:
Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatora.com

En Français:
Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:
Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:
Колодец Торы
info@kolodetztory.com

מכון באר המעין

AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emunah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Chavouot

« En ce jour » : recevoir la Torah chaque année

Les Cieux et la terre se réjouirent au moment du don de la Torah sur le mont Sinaï. Le Or Ha'haïm (Chémot 19, 2) rapporte une chose extraordinaire quant à l'amour et à la proximité sans égal qu'Hachem manifesta à Son peuple pendant cette période. Voici ce qu'il écrit à propos des Bné Israël lorsqu'ils quittèrent Réfidim (Ad Hoc) :

« C'est difficile à comprendre : pourquoi la Torah retarde-t-elle ce qui est antérieur ? En effet, ce verset (qui parle de leur départ de Réfidim) aurait dû être écrit avant le verset : "*Ils arrivèrent au mont Sinaï*".

« Il est possible de l'expliquer grâce au Midrach (Rabba 55, 5) qui enseigne que "l'amour perturbe la pensée et pousse l'homme à précipiter ce qui devait survenir plus tard". Ce jour fut tant espéré par le Créateur, par la Torah, par les êtres d'En-Haut comme par ceux d'en bas, et tous attendirent si ardemment, depuis la création du monde, le moment où les Bné Israël viendraient dans le désert du Sinaï, que lorsqu'ils y arrivèrent enfin, on ne prêta pas garde à la chronologie du récit. (Et quand on réfléchit bien à Celui dont on parle, cela est tout à fait extraordinaire : c'est - si l'on peut s'exprimer ainsi - comme si le Saint-Béni-Soit-Il Lui-même ne "put" se réfréner, tellement Son désir était grand de donner la Torah à Ses enfants bien-aimés.) C'est pour cela que l'annonce de cet évènement fut anticipée par le verset "*En ce jour-ci, ils arrivèrent au mont Sinaï*", puisqu'en ce jour, ce qui fut tant désiré par Hachem et par la Torah elle-même se produisit enfin, et que les Cieux et la terre se réjouirent de voir la création parvenir au but même de son existence. Ainsi, ce n'est qu'après avoir fait précéder ce verset que la Torah revint ensuite en arrière afin de raconter le détail des évènements. »

Nos Sages ne craignent pas de louer ce grand jour en ces termes : « *Le jour de ses noces* » (Chir Hachirim) : c'est le jour du don de la Torah !

Il faut savoir que l'influence spirituelle qui s'exerça au moment du don de la Torah se renouvelle chaque année à l'approche de Chavouot : à nouveau, à Chavouot de l'année 5782, tous les mondes supérieurs s'émeuvent et se bousculent avec une joie et un désir immenses, à l'approche du "grand mariage". La même émotion et la même allégresse règnent comme la première fois, lors du rassemblement au mont Sinaï, car les Bné Israël s'apprêtent à recevoir la Torah que le Saint-Béni-Soit-Il leur donnera à la prochaine fête de Chavouot. D'où la déclaration de nos Sages : « **Chacun est tenu de se considérer comme s'il recevait la Torah sur le Sinaï !** »

Le Avodat Israël (sur le psaume 42) rapporte une explication à partir des paroles suivantes tirées du Zohar (III, 152b)

« *Celui qui veut venir et accueillir la Présence Divine peut le faire durant ces jours et pénétrer chez elle avant que les portes ne se ferment. Quand le proclame-t-on ? Le quatorze du deuxième mois (14 Iyar). Car à partir de là, les portes sont ouvertes durant sept jours et après cela, elles se ferment.* » Il s'ensuit que dans les semaines qui précèdent Chavouot, les portes du Ciel sont fermées. A priori, demande-t-il, on se serait attendu au contraire : c'est précisément lorsque le moment sacré du don de la Torah s'approche que les portes du Ciel devraient s'ouvrir. Pourquoi se ferment-elles justement durant la période précédant Chavouot ? La réponse qu'il donne est extraordinaire :

La Guemara (Pessa'him 6a) enseigne : « Deux semaines avant la fête, on s'entretient des lois relatives à celle-ci. » Cela signifie que dans les mondes supérieurs également, on se prépare à l'approche de Chavouot et

que la "fiancée" se pare de ses bijoux pendant ces jours-là. C'est pourquoi les portes du Ciel sont fermées : l'homme n'a alors pas le droit d'y pénétrer car ce n'est pas convenable. Certes, nous n'avons pas la moindre idée de la signification de ces saintes paroles du Avodat Israël, néanmoins, elles nous enseignent que même la Présence Divine se prépare, si l'on peut dire, au "jour des noces".

Rabbi Eliaou Roth raconta qu'un jour, il se trouvait au Kotel pendant la fête de Chavouot avec le Tsadik Rabbi Chlomké de Zwil. Avant l'aube, ce dernier l'appela et lui dit : « En ce moment, on demande dans le Ciel si nous voulons recevoir la Torah. Venez, répondons ensemble : "Naassé Vénichma !" » Il expliqua alors que la Torah doit nécessairement se recevoir en communauté, c'est pourquoi il désira dire "Naassé Vénichma" avec quelqu'un d'autre.

Le 'Hatam Sofer fait remarquer que si Pessa'h marque le souvenir de la sortie d'Egypte qui est un événement passé et si, au sujet de Soucot, il est écrit : « *Afin que vous sachiez dans vos générations* » ce qui eut lieu jadis, Chavouot, en revanche, est le jour même du don de la Torah et non le souvenir d'un événement passé. Car celle-ci est comme une nouvelle fiancée au premier jour et l'homme la reçoit en ce jour de Celui qui la donne.

De même, le Taz (Or Ha'haïm §47, 5) explique que la bénédiction sur la Torah נותן התורה ("qui **donne** la Torah") est exprimée au présent parce que le Saint-Béni-Soit-Il donne la Torah aux Bné Israël en tout temps et à chaque instant. Ce don provient de la part de Torah octroyée à l'homme chaque année à Chavouot.

Le Beth Aharon rapporte qu'au sujet du don de la Torah (lorsque Moché Rabbénou transmettait la parole Divine aux Bné Israël, n.d.t), il est écrit dans le verset : משה ידבר et non משה דיבר (« *Moché parlera* » au lieu de « *Moché parla* », comme le sens du verset l'exigerait, n.d.t). « Car, explique-t-il, Moché parlera dans chaque génération, à chaque homme qui viendra se purifier et accepter la Torah. Son influence s'étendra en effet sur toutes les générations. Vois ce dont témoigne le 'Hizkouni (dans l'introduction à son commentaire sur la Torah) : ***'Je fais le serment, moi 'Hizkia, d'avoir entendu en songe la voix Divine qui promulguait les dix commandements !'*** »

Peut-on, dès lors, encore demeurer insensibles et aborder la fête de Chavouot en dormant, alors que tous les mondes sont en émoi, à l'approche de ce jour si grand et si élevé ? Comment ne pas se réveiller, et ne pas prendre garde à la sainteté de cette fête ? Comment ne pas s'élever au-dessus des vanités de ce monde et ne pas se tenir prêt comme un fiancé qui se prépare à entrer sous le dais nuptial ?

L'Admor de Rougine avait coutume de dire à sa table, le soir de Chavouot : « Je me sens comme un paysan avant la moisson des blés : l'ancienne récolte est déjà épuisée et la nouvelle n'a pas été encore moissonnée. De même, la Torah de l'année passée est déjà épuisée et celle de la nouvelle année n'est pas encore arrivée, car le don de la Torah se répète réellement chaque année ! »

Rabbi Moché Mordékhaï de Lalov raconta une fois sur son arrière-grand-père, Rabbi Elazar Mendel de Lalov, que lorsque ce dernier maria son fils, avec la fille de l'un des 'Hassidim de Safed, il ne lui restait plus un sou en poche. De ce fait, la mariée ne reçut aucun présent ni bijou de mariage comme il était de coutume chez les familles importantes (de fait, de grosses sommes d'argent lui parvenaient en provenance de ses fidèles restés en Pologne, en particulier parce que son père, Rabbi Moché, était le gendre du 'juif Kadoch' et que son beau-père était le fils du 'Hozé de Lublin. Mais comme on le sait, il distribuait tout ce qu'il recevait aux pauvres de Jérusalem qui souffraient des affres de la faim, au point que sa maison restait vide). La chose déplut très fortement à la mère de la fiancée. Aussi insistait-elle auprès de son mari à chaque fois qu'il se rendait chez son Rav, le beau-père de son fils, pour qu'il lui demande d'envoyer au moins un petit présent pour réjouir le cœur de la jeune fille. Néanmoins, ce 'Hassid oubliait complètement les recommandations de son épouse à chaque

fois qu'il se trouvait en présence du Tsadik. Durant les "trois jours de délimitation" précédant Chavouot, il sortit de chez lui afin de se rendre une fois de plus chez son Rav. De nouveau, sa femme lui rappela de demander au Rabbi d'envoyer un petit cadeau de son "patrimoine", et cette fois-ci, elle le mit en garde en lui précisant que s'il revenait bredouille, il trouverait porte close.

Or, le Rav avait pour coutume, le dernier jour du Ômer, d'aller prier Arvit sur la tombe de Chimone Hatsadik, puis de se rendre au Kotel et sur le tombeau de David Hamélekh. Ce soir-là, après qu'il eut fini de compter le Ômer, le Rav pénétra dans une petite pièce à proximité de la tombe. Le 'Hassid, tout tremblant, s'apprêta à l'y suivre afin d'accéder à la demande de sa femme, qui, savait-il, avait pour habitude de tenir parole. « Certes, le Rav distribue tout son argent aux pauvres, pensa-t-il, cependant, pourquoi n'enverrait-il pas ne fût-ce qu'un minuscule présent, une petite broche, à sa belle-fille ? » Il s'approcha de la porte et frappa pour annoncer sa venue, encore plongé dans ses pensées, quand, soudain, celle-ci s'ouvrit, et le Rabbi apparut : « Je n'arrive pas à le croire ! lui dit-il. Cher parent, en des jours aussi élevés que les "trois jours de délimitation", c'est une petite broche que vous avez dans la tête ? »

Dès qu'il fut de retour chez lui, il dit à sa femme : « Nous avons un parent devant lequel tous les chemins du Ciel sont dévoilés. Si tu continues à me demander d'exiger un présent du Rabbi, qui connaît toutes mes pensées, c'est moi qui ne reviendrai plus à la maison ! »

Qu'en est-il de nous ? Des jours aussi élevés se présentent devant nous, et qu'avons-nous en tête : des "petites broches" ! Combien de petites et même de grandes "broches" avons-nous à sortir de notre esprit en ces jours aussi empreints de sainteté ?

L'essentiel est de ne pas gaspiller des heures et des jours aussi précieux que ceux qui s'offrent à nous, dans des choses vaines et futiles. Certains rapportent à ce sujet le dialogue entre D. et le Satan à propos de Iyov ויאמר ה אל השטן מאין תבוא ויען השטן את ה ויאמר: משוט בארץ ויתהלך בה, « *D. dit au Satan: d'où viens-tu ? Le Satan répondit : je déambule sur la terre et je m'y promène* » (Iyov 1, 7), et l'expliquent en disant qu'Hachem demanda au Satan : "D'où provient la force immense que tu possèdes de faire fauter les gens ?" Le Satan répondit : "*Je déambule sur la terre et je m'y promène* : ma force provient des gens qui *déambulent* et se *promènent*. C'est à cause de cela qu'ils en viennent à fauter. Certes, il faut veiller durant toute l'année à ne pas perdre son temps vainement dans les rues. Néanmoins, combien devons-nous y être davantage vigilant pendant ces jours-ci !

On remarque qu'à la fin de son Service de Yom Kipour, le Cohen Gadol devait entrer à nouveau dans le Saint des Saints, afin de sortir la petite pelle et l'encensoir (qui avaient servi à amener les braises et les encens). Pour ce faire, avant d'y entrer, il devait à nouveau se tremper au Mikvé, puis sanctifier une nouvelle fois ses mains et ses pieds par des ablutions. A priori cela est très étonnant ! Pourquoi ce service et toute la préparation qu'il exigeait ? N'était-il pas possible de les laisser au même endroit jusqu'à l'année suivante (et lorsque le Cohen Gadol entrerait alors en apportant les braises et les encens, il en profiterait pour sortir ces deux ustensiles demeurés là-bas depuis) ? Pourquoi en faire une telle affaire ? C'est qu'en réalité, ce service recèle une allusion importante : laisser une pelle et un encensoir vides dans le Saint des Saints sans but, constitue une contradiction en soi. Car l'endroit le plus saint au monde ne peut être le lieu de choses qui n'ont ni raison ni but sacré. De même que cela est vrai pour le **lieu** du Saint des Saints, il en est de même pour le Saint des Saints que représente le **temps**. Il n'y a pas de plus grande contradiction que de gaspiller son temps et d'être inactif durant une période si chargée spirituellement ! Au contraire, chaque instant doit y être consacré à Hachem !

« Prépare leur cœur » : *« Dans le tonnerre et les éclairs* », et par l'étude de la Torah

La première de toutes les préparations consiste à allumer en soi la flamme sacrée, le désir de servir le Créateur avec entrain et de tout son cœur. Le Beth Aharon cite à ce sujet un enseignement extraordinaire à propos du verset : « *Parce qu'Il était descendu sur lui (le mont Sinaï) dans un feu* » (Chémot 19, 18), en s'inspirant d'un commentaire de son père, Rabbi Acher de Stoline. Ce dernier rapporte qu'il est écrit : « *Car Hachem ton D. est un feu dévorant* » (Devarim 4, 24), ce qui vient suggérer l'embrasement avec lequel les Bné Israël servent Hachem. Le Beth Aharon en déduit que le verset signifie que **le Saint-Béni-Soit-Il descendit et se révéla ici-bas grâce au feu d'en bas (...), car l'homme atteint la perfection grâce au feu du désir qu'il éprouve pour la Torah et la prière.**

De fait, on voit qu'il est fait référence au feu à de nombreuses occasions lorsqu'il est question du don des Tables de la loi. Par exemple, il est écrit : « *Et le mont Sinaï était couvert de fumée car Hachem y était descendu **dans le feu*** », ou bien : « *Et la montagne brûlait **d'un feu** jusqu'au cœur du ciel* », et également, dans la prière de Moussaf de Roch Hachana (dans la bénédiction des Chofarot) : « *Tes Saintes paroles **dans les flammes**, le tonnerre et les éclairs, c'est par elles que Tu T'es dévoilé.* » Tout cela afin de nous enseigner que tel est le chemin le plus direct pour se préparer à recevoir la Torah et à plus forte raison pour la recevoir réellement : le feu, l'entrain et la vitalité, *le tonnerre et les éclairs*.

La Torah nous ordonne par un commandement positif et par une défense de nous souvenir chaque jour et à chaque instant de l'évènement du don de la Torah : « *Garde-toi et veille à ton âme, de peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont vues (...) et tu les enseigneras à tes fils et aux fils de tes fils, le jour où tu t'es tenu sur le 'Horev (...) lorsque la montagne brûlait d'un **feu** jusqu'au cœur du ciel* », ce que le Ramban commente ainsi : « Que tu n'oublies pas le rassemblement au mont Sinaï et toutes les choses que tes yeux y ont vues, les éclairs, **les torches, Sa Gloire et Sa Grandeur**, et les paroles que tu y as entendues **au sein du feu**. » Cela sous-entend que nous sommes tenus de nous souvenir **du tonnerre et des éclairs et des torches de feu,** eux-mêmes, par lesquels le Saint-Béni-Soit-Il donna la Torah.

Ce thème est d'ailleurs évoqué dans les lois relatives à la bénédiction de la Torah, comme le stipule le Tour (Ora'h 'Haïm §47) : « ''*Béni sois-Tu Hachem, qui nous as choisis entre tous les peuples et nous as donné sa Torah, Béni sois-Tu, Hachem qui donnes la Torah*'' : on pensera, en prononçant cette bénédiction, au rassemblement au pied du mont Sinaï, à la manière dont Hachem nous a choisi parmi tous les peuples et nous a fait entendre Ses paroles **au sein du feu** et nous a donné Sa sainte Torah qui est toute notre vie, Son précieux joyau, avec lequel Il se délectait chaque jour. » Ce qui suggère également que l'obligation de se souvenir du don de la Torah sur le mont Sinaï inclut aussi le souvenir du grand feu qui brûlait à cet endroit, au point que chacun est tenu de penser et de réfléchir à ce feu chaque jour. L'homme doit tout d'abord commencer à déraciner la routine de son cœur, et rallumer la flamme sacrée qui est en lui, lorsqu'il s'apprête à étudier la Torah et qu'il aborde les Mitsvot, afin de les accomplir avec amour et joie. C'est dans cette disposition, lorsqu'il brûle de tout son être, qu'il entreprendra son service Divin !

On retiendra de tout ce qui précède à quel point il nous incombe d'éveiller en nous ce désir ardent de nous rapprocher d'Hachem et de Sa Torah, d'être à l'image de nos pères qui crièrent : « Tout ce qu'Hachem a dit, **nous le ferons et nous le comprendrons, nous voulons voir notre Roi** ! » (Yalkout Chimoni Yitro §276). Car c'est grâce à cette flamme sacrée qu'ils n'exigèrent pas de comprendre en premier lieu à quoi ils s'engageaient pour pouvoir décider, mais qu'ils s'engagèrent sans hésiter en disant ''nous le ferons'', et seulement après ''nous le comprendrons''. Cet engagement spontané

leur valut alors des louanges, comme la Guemara (Chabbat 86a) l'enseigne :

« Au moment où les Bné Israël firent précéder le "nous le ferons" sur le "nous le comprendrons", une voix Céleste retentit et dit : 'Qui a dévoilé à mes enfants ce secret dont se servent les anges ?' Comme il est écrit dans le verset : « *Bénissez Hachem, Ses anges valeureux, qui **accomplissent** Sa parole afin de **comprendre** la voix de Sa parole* » (Téhilim 103, 20), où il est d'abord mentionné l'**accomplissement** et seulement ensuite la **compréhension.**

Le jugement de Chavouot : le nouvel an de la Torah, pour mériter l'aide d'Hachem dans l'étude et dans le service d'Hachem pour l'année à venir

Le Chla rapporte au nom du 'Tolahate Yaakov', les mots qui suivent :

« Sache que, de même qu'à Roch Hachana, Hachem examine les actes des hommes car c'est le jour de la création originelle et le commencement du monde, il en est de même pour le jour du don de la Torah, qui constitue également un renouvellement du monde. Au cours de celui-ci, le monde fait l'objet d'un jugement sur les fruits de l'arbre, comme il est enseigné : "A Chavouot, le monde est jugé **sur les fruits de l'arbre**." (Roch Hachana 16a) Et on a déjà expliqué que les fruits dont il s'agit sont les âmes qui se sont détachées de **l'arbre** du Saint-Béni-Soit-Il, car le monde est jugé alors sur la Torah qui a été donnée en ce jour et qui n'a pas été étudiée. C'est le sens de l'expression "les fruits de **l'arbre**" : ceux qui ne sont pas arrivés à maturation et n'ont pas abouti à la Torah et aux Mitsvot comme il se devait. »

Le Sefat Emet écrit également à propos de la coutume d'étudier la Torah la nuit de Chavouot :

« Il est enseigné (Avot 2, 12) : "Sois prêt à étudier la Torah, car elle ne te viendra pas en héritage." Or, il est pourtant écrit : "*Elle est un **héritage** pour l'assemblée de Yaakov.*" (Devarim 33, 4) Il y a donc lieu d'expliquer que la Torah est nommée עץ חיים, **l'arbre** de vie, et que de même qu'un arbre donne des fruits chaque année, de même la sainte Torah renouvelle ses fruits chaque année. C'est pour cela que l'on est jugé à Chavouot sur les fruits de **l'arbre,** car on est jugé sur le renouvellement de la Torah appelée עץ חיים. C'est aussi la raison pour laquelle cette fête est également appelée חג הביכורים, "la fête des prémices", afin d'évoquer le thème du renouvellement. »

"Et de même, poursuit le Sefat Emet, qu'il est enseigné (Midrach Tan'houma Yitro 11) que la partie de Torah qui fut transmise par les prophètes et les Sages dans toutes les générations avait déjà été reçue lors du don de la Torah, mais qu'elle attendait d'être expliquée à son heure par chacun d'entre eux, de même, à chaque fête de Chavouot, qui est l'époque du don de notre Torah, les Bné Israël reçoivent une part nouvelle de Torah qui leur revient cette année, et c'est à eux, ensuite, de la concrétiser chacune en son temps. Et cette nouvelle part de Torah qui leur est octroyée dépend de la préparation de chaque juif. Grâce à cela, on peut comprendre ce que la Michna enseigne 'Soit prêt à étudier la Torah, car elle ne te viendra pas en héritage':chacun doit en effet se préparer personnellement à recevoir la nouvelle part de Torah qui lui est attribuée en propre pour cette année, car elle n'est pas un héritage fixe mais elle se renouvelle à chaque fois, et ce jour est la racine de la Torah de toute l'année."